

Communiqué du Bureau, 24 mai 2019

I r e l p

Gestionnaire de la Bibliothèque de «Entraide et Solidarité»

irelp@laposte.net

204, rue du Château des Rentiers 75013 Paris

Communiqué du Bureau de l'IRELP

Mardi 21 mai au matin, des membres de l'IRELP venant classer les archives comme chaque mardi ont constaté une fuite d'eau significative au niveau de la cave « sèche, saine et sécurisée » de l'IRELP, où sont entreposées nos archives. Cette fuite est vraisemblablement survenue dans la nuit de lundi à mardi.

Aussitôt, le gardien de l'immeuble, dont nous saluons la disponibilité et l'efficacité, a été avisé et s'est déplacé, comme le Président de l'IRELP.

Les dégâts concernant nos archives sont très minimes grâce à la présence de nos camarades et à l'action du gardien de l'immeuble. La fuite a été neutralisée. Un constat a été dressé pour l'assurance.

A l'heure où nous parlons, nous ignorons l'origine précise de cette fuite. L'eau s'écoule par un des faux plafonds, depuis l'emplacement d'un luminaire encastré dans le faux plafond ; elle semblerait venir de la canalisation du chauffage. Le chauffage a été coupé, ce qui ne porte pas à conséquence en

cette saison. Le problème n'est pas réglé pour autant et le risque demeure face auquel nous ne saurions nous montrer négligents.

Le bureau de l'IRELP s'est réuni en urgence vendredi matin.

Il a constaté qu'en l'état le travail de classement des archives, pourtant bien avancé à ce stade, devait provisoirement être suspendu. De même, le travail de scannage des textes de Congrès est provisoirement suspendu. Pour des raisons de sécurité, l'électricité est coupée au niveau de la cave.

Des travaux seront nécessaires. Pour ce qui concerne le propriétaire des lieux (RIVP), nous ne pouvons nous prononcer, évidemment. Pour ce qui concerne l'IRELP, il va nous falloir acheter des meubles, surélever toutes les archives, les protéger, les sécuriser et, probablement, prendre d'autres dispositions. Il nous faudra budgéter en conséquence.

L'assurance a été contactée comme il se doit. Nous prenons contact avec nos partenaires institutionnels (RIVP, Mairie de Paris, Archives de France) pour les aviser et échanger avec eux.

Les adhérents et correspondants de l'IRELP seront avisés de la suite des événements.

Paris, le 24 mai 2019

Adhésion (ou soutien) 2019

NOM :

Prénom :

Adresse :

Email :

Je verse € (cotisation annuelle : 20 € minimum)

(à partir de 50 €, délivrance d'un reçu fiscal permettant une déduction de 66% du montant sur votre prochaine déclaration d'impôts)

Chèque à établir à l'ordre de IRELP et à envoyer à IRELP, 204 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS